



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

autoroutes

Question écrite n° 75328

Texte de la question

M. André Aschieri attire l'attention de M. le ministre de l'équipement, des transports et du logement sur le tracé de l'autoroute 89 entre Clermont-Ferrand et Bordeaux. Le projet initial du dernier tronçon près de l'agglomération clermontoise prévoyait la traversée du parc naturel des volcans d'Auvergne alors qu'un simple réaménagement de la RN 89 semblait plus approprié. Malgré ces considérations, le projet a été accepté et même les problèmes liés à l'hydrographie que pose la géographie de la zone n'ont pas fait infléchir les décideurs. Or, il semble bien que les eaux de Volvic soient menacées par ce tracé. Il lui demande ce qu'il en est exactement et si une meilleure concertation entre tous les acteurs pourrait être prise en compte afin d'intégrer au mieux ce genre de grands travaux à la vie sociale.

Données clés

Auteur : [M. André Aschieri](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 75328

Rubrique : Voirie

Ministère interrogé : équipement et transports

Ministère attributaire : équipement, transports, logement et tourisme

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 avril 2002, page 1967